

Préfecture de la Haute-Vienne
COURRIER

2 2 MAI 2018

Pour attribution | Pour information

Dossier suivi par : Josiane Raymond

<u>Téléphone</u>: 04.71.63.85.42 <u>Mail</u>: <u>j.raymond@inao.gouv.fr</u>

N/Réf.: 18 - EV/JR/NF - 127

<u>Objet</u> : Demande d'avis sur le projet de parc éolien de la commune de SAINT-BARBANT en

Haute-Vienne

Monsieur Le Préfet
Préfecture de la Haute Vienne
Direction de la Légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique
1 rue de la Préfecture - BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 1

A l'attention de Mme Delphine Pedretti

Aurillac, le 17 mai 2017

Vous avez consulté l'INAO sur un dossier de demande d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Barbant en Haute-Vienne présenté par la société Energie Saint-Barbant.

La commune de SAINT-BARBANT est incluse dans :

- l'aire géographique de production des AOP "Beurre Charentes Poitou" "Beurre des Charentes " "Beurre des deux Sèvres".
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Agneau du Limousin", "Haute Vienne", "Jambon de Bayonne", "Porc du Limousin", "Veau du Limousin", "Agneau du Poitou Charentes".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation, La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL